



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Décision N° 2026_038

***Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane***

**LIEN AVEC LES UNIVERSITES, ÉQUIPEMENTS PORTUAIRES, ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

**PROCEDURE AVEC NEGOCIATION - PROGRAMME EXPERIMENTAL BIM/CIM/TIM -
MARCHE DE CONCEPTION-REALISATION DANS LE CADRE DE LA REHABILITATION DU
CENTRE JEAN MONNET 1 A BETHUNE - SIGNATURE D'UN AVENANT N°2**

Vu la décision n°2025_554 en date du 14 août 2025, par laquelle le Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a autorisé la signature d'un marché ayant pour objet le programme expérimental BIM/CIM/TIM, dans le cadre de la réhabilitation du centre Jean Monnet 1 à Béthune, sous la forme d'un marché de conception-réalisation, avec le groupement composé de la société BOUYGUES BATIMENT NORD EST (mandataire), sise à Marcq-en-Baroeul (59700), 165 bis avenue de la Marne, CARBONE 14 / DHOUNT+BAJART ARCHITECTES ASSOCIES / SECOIAM / AGENCE ODILE GUERRIER / BA BAT / NEO ECO, pour un montant de 6 521 184 € HT et pour une durée démarrant de la notification du marché jusqu'à l'issue de la période de garantie de bon fonctionnement,

Considérant que le marché a été notifié au titulaire le 25 août 2025,

Vu la décision n°2025_730 en date du 23 octobre 2025, par laquelle le Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane a autorisé la signature d'un avenant n°1 à ce marché, afin d'acter diverses modifications dans le cahier des clauses particulières,

Considérant que le co-traitant AGENCE ODILE GUERRIER a fait l'objet d'un changement de raison sociale et de domiciliation,

Considérant qu'il y a lieu de signer un avenant n°2 de transfert avec le mandataire du groupement BOUYGUES BATIMENT NORD EST afin d'acter le changement de raison sociale et de domiciliation du co-traitant AGENCE ODILE GUERRIER, qui devient désormais la SARL HAUTES HERBES PAYSAGISTES CONCEPTEURS, dont le siège social est situé à Beuvry (62660), 428 rue Pasteur, sous le SIRET n°848 062 642 00022,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE de signer un avenant n°2 de transfert avec le mandataire du groupement BOUYGUES BATIMENT NORD EST, sis à Marcq-en-Baroeul (59700), 165 bis avenue de la Marne, dans le cadre du marché ayant pour objet le programme expérimental BIM/CIM/TIM, concernant la réhabilitation du centre Jean Monnet 1 à Béthune, afin d'acter le changement de raison sociale et de domiciliation du co-traitant AGENCE ODILE GUERRIER, dont le siège social était situé à Bruay-la-Buissière (62700), 19 rue de la Cavée, sous le SIRET n° 848 062 642 00014, qui devient désormais la SARL HAUTES HERBES PAYSAGISTES CONCEPTEURS, dont le siège social est situé à Beuvry (62660), 428 rue Pasteur, sous le SIRET n°848 062 642 00022.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le **27 JAN. 2026**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



DUPONT Jean-Michel

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **28 JAN. 2026**

Et de la publication le : **28 JAN. 2026**

Par délégation du Président
Le Conseiller délégué,



DUPONT Jean-Michel